

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17



Jérémie Joyal-Deslandes CPA inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Auberge Sous Mon Toit Inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Auberge Sous Mon Toit Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



CPA Inc.

Granby
Le 31 mai 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A130882

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Page 5

	2021	2020
Produits		
Apports (annexe A)	928 914 \$	780 337 \$
Activités de levées de fonds	-	1 771
Autres revenus (annexe B)	47 973	52 705
	<hr/> 976 887	<hr/> 834 813
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux - Intervention et fonctionnement	745 441	627 130
Salaires et avantages sociaux - Post-hébergement	25 319	13 266
Nourriture	43 063	43 487
Énergie	22 697	22 047
Fournitures	22 224	22 520
Honoraires professionnels	21 879	5 589
Entretien et réparations	14 390	17 947
Assurances	7 554	7 060
Télécommunications	7 379	7 219
Vie associative	7 156	5 931
Publicité et promotion	6 223	6 491
Fournitures de bureau	5 627	7 739
Frais de matériel roulant	4 531	4 523
Taxes et permis	3 876	3 876
Cotisations et abonnements	3 281	3 079
Formation et perfectionnement	3 151	5 282
Déplacements et représentation	47	1 052
Créances douteuses et irrécouvrables	1 731	6 795
Frais bancaires	225	250
Amortissement des immobilisations corporelles	28 203	32 158
	<hr/> 973 997	<hr/> 843 441
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation	2 890	(8 628)
Autre produit		
Aide gouvernementale	20 000	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<hr/> 22 890 \$	<hr/> (8 628) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Affecté aux rénovations et technologies	Affecté au matériel roulant	Investi en immobilisations	Non affecté	20 Tc
Solde au début	67 450 \$	16 037 \$	261 183 \$	211 821 \$	5
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 579)	-	(21 793)	51 262	.
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	14 409	(14 409)	
Affectation d'origine interne (note 11)	19 129	(16 037)	-	(3 092)	
Solde à la fin	80 000 \$	- \$	253 799 \$	245 582 \$	57

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2021****Page 7**

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	379 467 \$	228 462 \$
Débiteurs (note 3)	45 830	38 537
Frais payés d'avance	8 233	4 331
Balance de prix de vente	-	91 873
	<hr/>	<hr/>
	433 530	363 203
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	501 462	515 256
	<hr/>	<hr/>
	934 992 \$	878 459 \$
	<hr/>	<hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2021**

Page 8

Passif	2021	2020
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	67 193 \$	66 932 \$
Produits perçus d'avance et dépôts de clients	755	963
	67 948	67 895
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 6)	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	247 663	254 073
	355 611	321 968
Actif net		
Affecté aux rénovations et technologies (note 11)	80 000	67 450
Affecté au matériel roulant (note 11)	-	16 037
Investis en immobilisations	253 799	261 183
Non affecté	245 582	211 821
	579 381	556 491
	934 992 \$	878 459 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Page 9

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	22 890 \$	(8 628) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	28 203	32 158
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 410)	(6 050)
	44 683	17 480
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	(11 142)	1 503
	33 541	18 983
Activités d'investissement		
Encaissement d'une balance de prix de vente	91 873	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 409)	(46 462)
	77 464	(46 462)
Activités de financement		
Emprunts à long terme	40 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	42 425
	40 000	42 425
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	151 005	14 946
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	228 462	213 516
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	379 467 \$	228 462 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'organisme a été constitué le 22 février 1971 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur l'impôt et est conséquemment exempté d'impôt. Son objectif est d'offrir de l'hébergement et de l'encadrement, prioritairement à des jeunes hommes sans abri et/ou en difficulté et aux ex-contrevenants, dans une ambiance qui favorise la croissance personnelle et l'insertion à l'emploi.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, de la balance de prix de vente et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'hébergement sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a une preuve convaincante que les services ont été fournis, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les revenus des activités sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de location sont constatés en fonction de l'entente de location, sur la durée de celle-ci.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Amortissement dégressif	2,5 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de services sont évalués à leur juste valeur et sont imputés dans les états financiers à titre d'apport ainsi que de charge équivalente, à l'exception faite des heures consacrées par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, car en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2021	2020
Comptes clients	1 818 \$	99 \$
Subventions à recevoir	38 275	29 637
Taxes de vente à recevoir	5 737	6 959
Intérêts courus	-	1 842
	<u>45 830 \$</u>	<u>38 537 \$</u>

4. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	843 823 \$	395 065 \$	448 758 \$	460 264 \$
Mobilier et équipement	220 686	199 040	21 646	13 674
Matériel informatique	140 077	120 398	19 679	25 062
Matériel roulant	45 488	34 109	11 379	16 256
	1 250 074 \$	748 612 \$	501 462 \$	515 256 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	12 806 \$	11 078 \$
Salaires et vacances à payer	54 146	41 243
Retenues à la source	241	14 611
	67 193 \$	66 932 \$

6. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt d'un montant initial de 60 000 \$, sans intérêt ni modalité de remboursement jusqu'au 31 décembre 2022. À compter du 1er janvier 2023, l'emprunt peut être converti en un prêt à terme assorti d'un taux d'intérêt de 5 % sur le solde restant	40 000 \$	- \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	- \$
2023	40 000
	40 000 \$

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions affectées à l'amélioration et la mise à niveau des bâtiments ainsi qu'à certaines acquisitions de matériel informatique et de mobilier et équipement. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	2021			Total
	Bâtiments	Mobilier et équipement	Matériel informatique	
Solde au début	253 781 \$	212 \$	80 \$	254 073 \$
Amortissement de l'exercice	(6 344)	(42)	(24)	(6 410)
Solde à la fin	247 437 \$	170 \$	56 \$	247 663 \$

	2020			Total
	Bâtiments	Mobilier et équipement	Matériel informatique	
Solde au début	217 319 \$	265 \$	114 \$	217 698 \$
Apports de l'exercice	42 425	-	-	42 425
Amortissement de l'exercice	(5 963)	(53)	(34)	(6 050)
Solde à la fin	253 781 \$	212 \$	80 \$	254 073 \$

8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2021	2020
Débiteurs	(7 293) \$	(5 080) \$
Frais payés d'avance	(3 902)	2 667
Créditeurs et charges à payer	261	4 321
Produits perçus d'avance et dépôts de clients	(208)	(405)
	(11 142) \$	1 503 \$

9. Subvention Mission Globale et dépendance économique

La subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS est un financement de base destiné à couvrir partiellement les charges de fonctionnement. Cette subvention est récurrente sous réserve des crédits disponibles et du respect de certaines conditions administratives.

La pérennité de l'organisme est fonction de l'obtention continue de cette subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS pour la mission globale.

10. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

11. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice précédent, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation d'un montant de 50 000 \$ pour différentes rénovations à être effectuées au bâtiment, ainsi qu'à l'amélioration de ses installations et l'ajout de mobilier. Au cours de l'exercice, un montant de 6 579 \$ a été utilisé pour l'achat de mobilier.

Puis, au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a désaffecté le montant de 16 037 \$ attribué au matériel roulant. Il a également affecté des sommes supplémentaires pour un montant cumulatif de 40 000 \$ pour le matériel technologique et un 40 000 \$ pour les rénovations des immeubles.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

AUBERGE SOUS MON TOIT INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 17

	2021	2020
Annexe A - Apports		
Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS (C.I.U.S.S.S.) - Mission globale	474 168 \$	455 820 \$
Programme - Covid 19	145 652	1 972
Service Correctionnel du Canada	98 063	116 213
Ministère de la Sécurité publique	93 462	93 585
Centraide	39 055	29 815
Programme Post-hébergement	35 000	30 000
Services Canada - Emplois d'Été Canada	8 922	9 959
Ville de Granby	3 876	4 876
Emploi-Québec	840	-
Dons	23 466	32 047
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 410	6 050
	928 914 \$	780 337 \$

Annexe B - Autres revenus

Contribution des usagers - Hébergement	37 599 \$	39 978 \$
Location	6 930	6 840
Intérêts	2 186	4 978
Autres revenus	728	399
Adhésion des membres	530	510
	47 973 \$	52 705 \$